Carolus

Une vision distanciée de l'aveu policier.

Extrait de l'ouvrage « Les souvenirs ne se prescrivent pas », écrit par feu le Bâtonnier Jacques Lemonnier-Leblanc, publié en 1989, lors de son jubilé.

On l'appelle familièrement Carolus !

Charles X. est un ami d'enfance, qui se double maintenant d'un client.

Curieux personnage, au visage orné de lunettes de myope et d'une ample moustache de viking, à la parole un peu confuse, distrait à un point légendaire chez les amis, doué d'une rare intelligence, et par surcroit, excellent camarade.

Il lui est arrivé une singulière aventure.

Arrivant un matin clans le bureau de son entreprise, il a trouvé le tiroir caisse ouvert et vidé de l'assez grosse somme qu'il contenait. Et il s'est précipité à la police pour déposer une plainte.

On l'y a convoqué de nouveau dans l'après-midi, et il a été l'objet de singulières questions : « La provenance de l'argent volé, son *train de vie,* ses récentes dépenses personnelles ... »

Progressivement, le plaignant s'est rendu compte de ce qu'il était considéré comme suspect.

La nuit était tombée et l'audition s'était poursuivie jusqu'à une heure avancée.

Carolus était épuisé par le *jeu des questions* auquel il était soumis. Et tout d'un coup, un agent a apporté un renseignement aux policiers : un individu ivre a été surpris, sur le port, sortant de ses poches des billets de banque qu'il distribuait à la poignée. Le voleur du tiroir-caisse, qui, interpellé. a immédiatement reconnu 1es faits.

Carolus est rentré chez lui pour dormir, enfin dormir.

Je l'ai revu quelques jours après. Il m'a raconté son aventure et a ajouté : « La fatigue, l'épuisement, étaient devenus tels que si mon interrogatoire avait duré un peu plus longtemps, j'aurais avoué qu'il n'y avait pas eu de vol, et que j'avais tout inventé pour empocher le contenu de la caisse. ».

Cette histoire m'a donné à réfléchir sur les aveux initiaux, rétractés.